



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 22 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Commune de RURANGE-LES-THIONVILLE
Rue Kennedy
57310 RURANGE-LES-THIONVILLE

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'Aménagement d'un lotissement « Les Jardins de Rurange » à RURANGE-LES-THIONVILLE
Notification mairie

RÉF. : 57-2022-00328

P.J. : 1 dossier de déclaration + 1 note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

• Aménagement d'un lotissement « Les Jardins de Rurange » à RURANGE-LES-THIONVILLE

Ce dossier a été déposé par : TERRALIA AMÉNAGEMENT - 21 Rue de Sarre - 57000 METZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et de sa note complémentaire ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2022-00328 en date du 24 juin 2022, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER